



# Institut André Busnel

Association loi de 1901 publiée au J. O. du 17 janvier 1990  
13, rue George Sand, F - 35700 Rennes  
Tél. (33) 2 99 36 03 66 courriel : [contact@iab.com.fr](mailto:contact@iab.com.fr)

## L'e-journal de l'iab

N° 161

23 décembre 2010

### «Alice, 70 ans, travaille à McDo»

En circulant dans Rennes mercredi dernier, on pouvait voir ce gros titre du quotidien *Ouest-France* affiché dans les magasins de presse (voir ci-dessous la photographie illustrant l'article correspondant). 70 ans ! De quoi, évidemment, soulever des réactions, parfois vives. Certaines ont été publiées sur le site du journal. Celle-ci par exemple : «[C'est inadmissible. Comment voulez-vous qu'un jeune trouve du travail si une personne de cet âge-là, prend sa place ?](#)». Réflexion classique, on sait que, traditionnellement, en France en particulier, le rôle attendu des «vieux» est qu'ils cèdent leur place (on peut consulter l'article en question à l'adresse suivante : [http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet\\_-A-70-ans-Alice-travaille-a-McDo-pres-de-Rennes\\_40823-1631988\\_actu.Htm](http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-A-70-ans-Alice-travaille-a-McDo-pres-de-Rennes_40823-1631988_actu.Htm) ).

Voilà bien un très spectaculaire exemple de ce "*vieillessement actif*" pour lequel l'**IAB** plaide depuis sa création (à noter qu'il s'agit ici, bien entendu, d'un emploi à temps partiel). Qu'il soit le fait d'une affaire commerciale (multinationale) de culture typiquement américaine n'est pas pour nous surprendre (voir nos développements à propos de la longévité professionnelle aux Etats-Unis).

Après avoir été, beaucoup trop longtemps, les adeptes des "*mesures d'âge*", des calamiteuses préretraites et autres sorties précoces de l'emploi, les pouvoirs publics ont enfin changé leur fusil d'épaule il y a quelques années (l'épineuse question du financement des régimes de retraite par répartition n'est évidemment pas pour rien dans ce volte-face). L'**IAB** n'y est peut-être pas totalement étranger non plus. C'est ainsi - nous pourrions citer bien d'autres réactions du même genre - qu'une quinzaine de jours avant d'être nommé Premier ministre (le 6 mai 2002), M. **Jean-Pierre Raffarin**, alors sénateur de la Vienne et président du Conseil régional Poitou-Charente, faisant référence à l'une de nos publications où nous dénoncions la "*tyrannie des limites d'âge*", nous écrivait ceci :

"J'ai lu attentivement votre texte intitulé "*Des citoyens à part entière ?*" et je partage votre analyse. Notre pays est riche de tous ses concitoyens, quel que soit leur âge. On ne met pas assez en valeur, dans notre pays, l'expérience, le tutorat, comme dans certains pays européens? Je pense, comme vous, que nous devons être extrêmement attentifs à ces questions". (**Le Cinquième Monde** n° 68 de mai-juin 2002, p. 2).

## A 70 ans, Alice travaille à McDo, près de Rennes

Économie mercredi 22 décembre 2010



Mais, bien entendu, les pouvoirs publics continuent de se heurter à d'énormes difficultés pour promouvoir - comme le font tous les pays dits développés qui augmentent progressivement les âges de départ à la retraite - ce qu'ils appellent «*l'emploi des seniors*», pour l'allongement de la vie professionnelle qu'impose, inévitablement, le vieillissement historique de la population. On n'éradique pas du jour au lendemain une "*culture majoritaire d'éviction par l'âge*" (pour reprendre une expression du *Conseil économique et social*), laquelle a fait de la France un pays où le taux d'emploi des 55 à 65 ans est l'un des plus bas du monde. En particulier dans les milieux patronaux où elle est solidement enracinée. Les préjugés en tous genres de beaucoup trop de chefs d'entreprise à l'encontre des "*travailleurs vieillissants*" sont tenaces, même s'ils sont désormais beaucoup plus discrets sur ce qui fut longtemps l'une de leurs grandes obsessions proclamée *urbi et orbi* : le rajeunissement de la pyramide des âges de leurs effectifs salariés. -